BILLARD et Associés
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

CIE Les Maladroits

Association Loi 1901

18 rue du Port Guichard

44 000 NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 02 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Nantes
19, rue Marcel Dassault
Parc d'Activités de Maisonneuve
44986 STE LUCE S/LOIRE Cedex
☎ 02 40 25 63 40
✉ contact@billardetassocies.fr

Pontchâteau
Siège Social
11 bis, rue Benjamin Franklin
Parc d'activités de l'Abbaye II
44160 PONTCHÂTEAU
☎ 02 40 88 00 49
✉ contact@billardetassocies.fr

www.billardetassocies.fr
contact@billardetassocies.fr

SARL au capital de 70.000 Euros
348 301 227 R.C.S. St-Nazaire - Code NAF 6920 Z
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la région d'Angers
Inscrite à la Cour d'appel de Rennes

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 25 février 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES MALADROITS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la direction sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LES MALADROITS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.
S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PONTCHATEAU, le 29 juillet 2022
Le Commissaire aux comptes
BILLARD ET ASSOCIES,
représenté par Daniela TIUCA



Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	10 240	5 668	4 572	3 492
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	857		857	
	TOTAL (I)	11 097	5 668	5 429	3 492
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 193		1 193	4 650
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 652		23 652	43 341
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	34 233		34 233	32 075
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	140 890		140 890	175 772
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 465		3 465	2 390
	TOTAL (II)	203 432		203 432	258 228
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	214 529	5 668	208 861	261 720
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			857	
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	***Fonds propres sans droit de reprise***		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	76 795	62 009
	Excédent ou déficit de l'exercice	42 530	14 786
	Total des fonds propres (situation nette)	119 325	76 795
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	119 325	76 795
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	15 830	65 599
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	15 830	65 599
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	***DETTES FINANCIERES***		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 133	2 895
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 600	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 575	6 564
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	14 609	16 263
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		13 504
	Produits constatés d'avance	17 789	80 099
	Total des dettes	73 706	119 325
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	208 861	261 720
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	42 529,86	14 785,87
	(1) Dont à moins d'un an	68 106	119 325
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	285	48

Compte de Résultat

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	244 056	102 608
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	202 820	171 331
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 200	63 289
	Utilisations des fonds dédiés	65 599	
	Autres produits	10	7
	Total des produits d'exploitation	519 685	337 235
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	129 572	55 655
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 838	4 501
	Salaires et traitements	218 012	143 985
	Charges sociales	90 395	46 056
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 929	1 015
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	15 830	65 599
	Autres charges	14 859	5 106
	Total des charges d'exploitation	476 435	321 917
	RESULTAT D'EXPLOITATION	43 250	15 318

Compte de Résultat

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	43 250	15 318
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT avant impôts	43 250	15 318
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		60
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		60
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	274	12
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	274	12
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(274)	48
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	446	580
	TOTAL DES PRODUITS	519 685	337 295
	TOTAL DES CHARGES	477 155	322 509
	EXCEDENT ou DEFICIT	42 530	14 786

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	22 208	
Bénévolat		
TOTAL	22 208	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	22 208	
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	22 208	

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **208 861** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **519 685** euros et un total **charges** de **477 155** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **42 530** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Objet social :

L'association Les Maladroits a comme objectifs les pratiques culturelles dans leur ensemble et la création et diffusion de spectacles pluridisciplinaires.

Nature et périmètre des activités :

La compagnie les Maladroits est une compagnie de théâtre et de théâtre d'objet nantaise. Sa signature artistique est celle d'un théâtre d'objet bricolé, créatif et fait de récupération. Un théâtre d'objet basé sur un langage métaphorique ou le champ chorégraphique tient une place importante.

Chaque geste est chorégraphié, chaque manipulation est millimétrée, rien n'est laissé au hasard. La palette du jeu théâtral de la compagnie emprunte au style naturaliste, parfois burlesque, alliant le réalisme au fantasque, avec humour et gaieté.

La création et diffusion de ses spectacles rayonnent au niveau national et international.

La compagnie les Maladroits propose aussi des interventions auprès d'un public jeune et adulte autour des disciplines artistiques qu'elle défend dans ses créations : théâtre, formes animées et installations plastiques. Ces interventions prennent des formes multiples : mises en scène dans le cadre d'atelier, actions de sensibilisation, rencontres et bords plateau autour des créations ,stage à destination de public professionnel ou amateur. "

Moyens mis en œuvre :

les subventions, les recettes spectacles (création et diffusion) et ateliers

Règles et Méthodes Comptables

REFERENTIEL COMPTABLE ET PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Règlements de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 & 2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices
- prééminence de la réalité sur l'apparence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les postes du bilan au **31/12/2021** tiennent compte des éléments communiqués par l' **Association Cie Les Maladroits**.

.

Impact du covid-19 dans les comptes clos au **31/12/2021.**

.

Compte de résultat

L'information décrite ci-après a été établie selon une « approche ciblée ».

L'impact sur les charges et produits :
- L"association a bénéficié d'exonérations de charges sociales et aides au paiement qui représentent un total de 23 286 € pour 2021.
- L'association a bénéficié de fonds de solidarité de 40 000€
-L'association a bénéficié de 10 000 € subvention DRAC fonds d'urgence et de 5 000 € d'aides Covid de la région.

Bilan

L'information décrite ci après a été établie selon une « approche ciblée ».

Aucun prêt n'a été contracté dans le cadre de politiques de soutien (PGE notamment).

Règles et Méthodes Comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les principales méthodes utilisées sont :

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nature de l'immobilisation	Durée de Vie	Taux d'amort
Matériel de bureau/informatique	3 ans	33 %

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

La liquidité des créances de l'actif circulant est de moins d'un an.

L'ensemble des dettes est à moins d'un an.

FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite au cours de l'exercice en produits n'a pas été utilisée en totalité, en cas de projets pluriannuels, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur subventions attribuées » (compte 689400) et au passif du bilan sous la rubrique « fonds dédiés » (compte 194000).

Règles et Méthodes Comptables

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » seront reprises en produits au cours des exercices suivants au rythme de la réalisation des engagements.

Sur 2021, une dotation aux fonds dédiés a été constituée à hauteur de 15 830 € soit :
- 10 900 € au titre de la reprise de la création artistique Joueurs sur le 3ème trimestre 2022.
- 4 930 € au titre des frais de diffusion joueurs (teaser et captation)

Tableau de suivi en annexe .

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En vertu de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 :
« Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature ».

Les dirigeants de l' **Association Cie Les Maladroits** ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires sont valorisées et portées en compte de résultat. Elles sont détaillées dans les « Notes sur le compte de résultat » présentée en fin d'annexe.

Sur 2021 la Cie a bénéficié :

D'une convention de mise à disposition "résidence" avec la ville de Bayeux du 6 au 17 septembre 2021. La ville de Bayeux a mis à disposition la salle de spectacle "La Halle ô Grains" avec matériels, équipement, personnel et prise en charge des repas et hébergement pour permettre à la Cie le travail de répétition pour la création de son nouveau spectacle Joueurs. La convention indique une valorisation financière de 16 400 € sur cette mise à disposition.

D'une convention de mise à disposition avec la ville de Nantes d'un local (8.68 m2) à usage de bureau situé 27 avenue de la Gare de Saint-Joseph à Nantes. Cette mise à dispositon est sur une durée de 2 ans à compter du 1e septembre 2019. La valeur locative annuelle est de 607.60€.

Règles et Méthodes Comptables

D'une convention de mise à disposition "résidence" avec la ville de Nantes du 25 au 29 janvier 2021. La ville de Nantes a mis à disposition la salle de spectacle "La Fabrique Bellevue-Chantenay-Olympic" avec matériels, équipement pour permettre à la Cie le travail de répétition pour la reprise de rôle Frères. La convention indique une valorisation financière de 1 250 € sur cette mise à disposition.

D'une convention de mise à disposition "résidence" avec le Théâtre de Lorient "centre dramatique national de Bretagne"

- du 2 au 6 juin 2021 à la maison Larmor-Plage
- du 7 au 11 juin 2021 au Studio.

Cette mise à dispostion comprend le prêt de matériels, équipement, personnel et prise en charge des repas et hébergement pour permettre à la Cie le travail de répétition pour la création de son nouveau spectacle Joueurs. La convention indique une valorisation financière de 1 450 € sur cette mise à disposition.

D'une convention de mise à disposition "résidence" avec l'HECTARE "Territoires vendômois" du 20 septembre au 1er octobre 2021. L'HECTARE a mis à disposition une salle de spectacle avec matériels, équipement et personnel pour permettre à la Cie le travail de répétition pour la création de son nouveau spectacle Joueurs. La convention indique une valorisation financière de 2 500 € sur cette mise à disposition.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virem t p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 231		3 009			10 240
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 231		3 009			10 240
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			857			857
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			857			857
	TOTAL	7 231		3 866			11 097

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 739	1 929		5 668
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 739	1 929		5 668
	TOTAL	3 739	1 929		5 668

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créanc□s rattaché□s à d□s participations			
	Prêts			
	Autr□s immobilisations financièr□s	857	857	
	Cli□nts, usag□rs dout□ux ou litigi□ux			
	Autr□s créanc□s cli□nts, usag□rs	23 652	23 652	
	Créanc□s r□prés□ntativ□s d□s titr□s prêtés			
	P□rsonn□l □t compt□s rattachés			
	Sécurité social□ □t autr□s organism□s sociaux			
	Impôts sur l□s bénéfic□s	316	316	
	Tax□s sur la val□ur ajouté□	6 541	6 541	
	Autr□s impôts, tax□s v□rs□m□nts assimilés			
	Div□rs	23 832	23 832	
	Confédération, fédération, union, □ntités affilié□s			
	Créanc□s r□çu□s par l□gs ou donations			
	Débit□urs div□rs	3 544	3 544	
	Charg□s constaté□s d'avanc□	3 465	3 465	
	TOTAL DES CREANCES	62 206	62 206	
	Prêts accordés □n cours d'□x□rcic□			
	R□mbours□m□nts obt□nus □n cours d'□x□rcic□			
	Prêts □t avanc□s cons□ntis aux associés (p□rsonn□s physiqu□s)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligatair□s conv□rtibl□s				
	Autr□s □mprunts obligatair□s				
	Emprunts d□tt□s □ts d□ crédit à 1an max. à l'origin□	285	285		
	Emprunts d□tt□s □ts d□ crédit à plus 1 an à l'origin□	2 847	2 847		
	Emprunts □t d□tt□s financièr□s div□rs				
	Fourniss□urs □t compt□s rattachés	32 575	32 575		
	D□tt□s d□s l□gs ou donations				
	P□rsonn□l □t compt□s rattachés	2	2		
	Sécurité social□ □t autr□s organism□s sociaux	9 230	9 230		
	Impôts sur l□s bénéfic□s				
	Tax□s sur la val□ur ajouté□	961	961		
	Obligations cautionné□s				
	Autr□s impôts, tax□s □t assimilés	4 417	4 417		
	D□tt□s sur immobilisations □t compt□s rattachés				
	Confédération, fédération, union, □ntités affilié□s				
	Autr□s d□tt□s				
	D□tt□ r□prés□ntativ□ d□ titr□s □mpruntés				
	Produits constatés d'avanc□	17 789	17 789		
	TOTAL DES DETTES	68 106	68 106		
	Emprunts souscrits □n cours d'□x□rcic□				
	Emprunts r□mboursés □n cours d'□x□rcic□				
	Emprunts d□tt□s associés (p□rsonn□s physiqu□s)				

Charges constatées d'avance

	Période		Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				3 465
GHS	01/01/2022	31/12/2022	427	
Orféo	01/01/2022	30/11/2022	2 085	
Charg□s locativ□s loy□r R□illon	01/01/2022	31/03/2022	953	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				3 465

Produits constatés d'avance

	Période		Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				17 789
Prestations 2022	01/01/2022	31/12/2022	4 739	
Coproductions 2022	01/01/2022	31/12/2022	13 050	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				17 789

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	62 009	14 786			76 795
Excédent ou déficit de l'exercice	14 786	(14 786)	42 530		42 530
Situation nette	76 795		42 530		119 325
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	76 795		42 530		119 325

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés subv aide spect vivant	35 000		35 000				
Fonds dédiés subv aide exceptionnelle	8 000		8 000				
Fonds dédiés subv Joueurs	22 599		22 599				
Fonds dédiés subv régions joueurs					1 200	1 200	
Fonds dédiés subv région repris joueurs					10 900	10 900	
Fonds dédiés subv sauvegarde joueurs					3 730	3 730	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	65 599		65 599		15 830	15 830	